



INSTITUT MARIS STELLA

2015 - 2016

Rue Félix Sterckx 44
1020 BRUXELLES
Tél. 02/478 63 95
Fax 02/478 52 98

Table des matières

L'INSTITUT ET SES PARTENAIRES

I. Introduction.....	2
II. Le centre psycho-médico-social (P.M.S.).....	3

L'ORGANISATION SCOLAIRE

I. De manière générale.....	4
II. Le premier degré	5
A. Classes de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} commune (1C et 2C).....	5
b. Classe de 2 ^{ème} supplémentaire (2S).....	6
III. Le deuxième degré.....	7
A. Structure et objectifs généraux.....	7
B. Section de transition (enseignement général).....	7
C. Section de qualification technique	9
IV. Le troisième degré.....	11
A. Objectifs.....	11
B. Section de transition	11
C. Section de qualification technique	14
V. Informations générales complémentaires	17
1. Le parascolaire.....	17
2. Rapports: famille – école.....	17
3. Inscriptions (en fonction des places disponibles).....	17

L'institut et ses partenaires

I. INTRODUCTION

L'Institut Maris Stella est une école libre, catholique, relevant du diocèse Malines-Bruxelles. Son Pouvoir organisateur regroupe 3 écoles

- l'Institut Notre Dame de Lourdes à Laeken ;
- l'école Fondamentale Maris Stella-St-Lambert ;
- l'Institut Maris Stella.

L'Institut fait partie, par ailleurs, d'un groupement solidaire d'établissements scolaires dont voici les autres composantes :

- l'Institut Notre Dame de Lourdes à Laeken ;
- le Lycée Maria Assumpta à Laeken ;
- le Collège Saint-Pierre à Jette ;
- le Centre Scolaire du Sacré-Coeur à Jette ;
- le Collège La Fraternité à Laeken ;
- le Campus St-Jean à Molenbeek.

Cette brochure générale de présentation devra s'accompagner des documents suivants:

- le Projet éducatif et le Projet pédagogique du Pouvoir Organisateur;
- le Projet d'établissement;
- le Règlement des études;
- le Règlement d'ordre intérieur.

Dans les «Grilles horaires», nous avons choisi de faire figurer les dénominations utilisées dans les documents de référence de la Fédération de l'Enseignement Catholique. Ces dénominations (Formation commune, Renforcement, Formation optionnelle...) sont indiquées pour permettre une comparaison avec les grilles d'autres établissements. La dénomination « Activité au choix » a été complétée d'une mention entre parenthèses « (de l'école) » afin qu'elle ne prête pas à confusion : ce n'est pas l'élève qui choisit, c'est un choix de l'école.

Les grilles horaires qui vous sont présentées dans cette brochure pourraient subir des modifications à la rentrée de septembre.

II. LE CENTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL (P.M.S.)

L'école que fréquente votre enfant a signé un contrat de travail avec notre centre P.M.S. Celui-ci est associé à l'école dans sa mission d'éducation et de développement de personnalité de l'enfant.

L'équipe est constituée d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une infirmière. La déléguée du centre veille à l'intégration et à l'adaptation des élèves dans l'enseignement secondaire par le biais notamment de conseils de classe, de rencontres individuelles d'élèves, d'enseignants et de parents.


En vue de l'orientation, elle intervient de manière privilégiée dans les classes de fin de degré (2ème, 4ème, et 6ème secondaires).


Elle répond aux demandes individuelles à tous les niveaux. Les préoccupations rencontrées par les enfants, parents ou enseignants peuvent être variées et multiples telles que les difficultés d'apprentissage, la réorientation supposée nécessaire, la crise familiale, les troubles du comportement, le découragement passager.

Les services proposés par le P.M.S. sont gratuits. Les agents travaillent en collaboration et en complémentarité avec l'école. Ils garantissent néanmoins une indépendance de vue par rapport à cette dernière. Les membres du P.M.S. sont tenus au secret professionnel.

L'agent P.M.S. (Mme Segers) est présent dans l'école chaque mercredi entre 9H00 et 12H00 ainsi que tous les jeudis entre 8H30 et 15H30. Elle reçoit généralement sur rendez-vous tant les élèves que les parents.

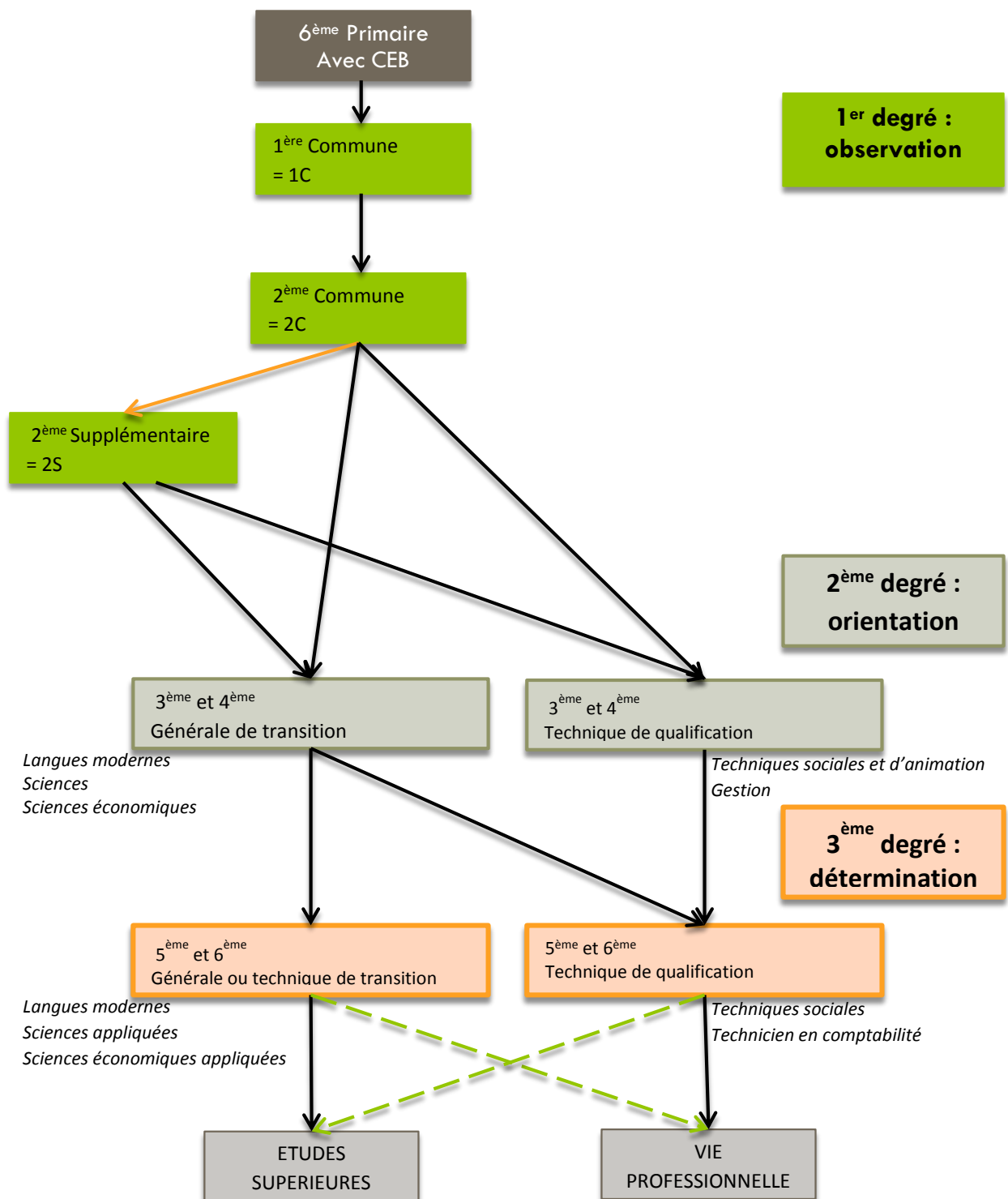
Vous pouvez aussi la contacter à son bureau le vendredi entre 9H00 et 12H00.

CENTRE P.M.S. - DÉPARTEMENT II
Madame Segers (assistante sociale).
Rue de Dinant,39
1000 Bruxelles.
 02/512.87.17

P.S.E (promotion de la santé à l'école)
Antenne de Bruxelles
Docteur Jouret
 02/512.45.07

L'organisation scolaire

I. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, A MARIS STELLA



II. LE PREMIER DEGRÉ

Tout au long des années du premier degré, le travail de l'élève fait l'objet d'évaluations formatives et certificatives. Ce degré doit être accompli en trois ans au maximum. Les classes de 1S et 2S interviennent dans ce calcul, ainsi que la 1ère Différenciée.

En fin de degré, le conseil de classe sanctionne les études effectuées et communique avis et conseils relatifs à la poursuite des études.

Pour les élèves en difficulté, différents types d'accompagnement sont prévus tout au long du degré.

A. CLASSES DE 1^{ère} ET 2^{ème} COMMUNE (1C et 2C)

GRILLE HORAIRE:

	1C	2C
FORMATION COMMUNE:		
Religion catholique	2h	2h
Éducation physique	3h	3h
Français	6h	5h
Étude du milieu	4h	4h
Mathématique	4h	5h
Langue moderne I – Néerlandais	4h	4h
Sciences	3h	3h
Éducation par la technologie	1h	1h
Éducation artistique	1h	1h
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES		
Ces activités sont organisées chaque année en fonction de l'évaluation faite l'année précédente des besoins des élèves : travaux dirigés de mathématique, activités littéraires...	2h	4h
Remédiations (sur convocation)	2h	

La grille des élèves de 2C peut être modifiée en début ou en cours d'année en fonction du Plan Individuel d'Apprentissage qui aurait été rédigé pour eux par le Conseil de classe de 1^{ère} année.

B. CLASSE DE 2^{ème} SUPPLEMENTAIRE (2S)

Cette classe est réservée aux élèves qui présentent de grosses difficultés dans l'acquisition des compétences en fin de 2^{ème} année et n'ont pas obtenu le CE1D. Elle a pour objet une remise à niveau en vue de l'obtention du CE1D.

A l'exception de la religion et de l'éducation physique, tous les cours sont des « Activités spécifiques de soutien » et font l'objet d'un Plan individuel d'Apprentissage préparé par le Conseil de classe de 2C.

En conséquence, les élèves qui doivent accomplir une année complémentaire à l'issue de la 2C suivront soit une grille horaire semblable à celle des élèves de 2C (voir page précédente), soit une grille adaptée.

GRILLE HORAIRE ADAPTEE qui peut changer d'année en année, selon les besoins des élèves :

	2S
FORMATION COMMUNE	
Religion catholique	2h
Éducation physique	3h
ACTIVITES SPECIFIQUES DE SOUTIEN (<i>peuvent varier</i>)	
Français	6h
Étude du milieu	4h
Mathématique	6h
Langue moderne I – Néerlandais	4h
Sciences	3h
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES (<i>peuvent varier</i>)	
Soutien Français / soutien méthode	2h
Projet	2h

III. LE DEUXIÈME DEGRÉ

A. STRUCTURE ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'entrée du 2^{ème} degré, l'élève se trouve confronté à un choix primordial sur le plan des études.

En effet, la 2^{ème} année commune (2C) et la 2^{ème} année complémentaire (2S) débouchent sur deux voies principales : il s'agit des sections de **TRANSITION** et de **QUALIFICATION**.

La section de **TRANSITION** prépare principalement aux études supérieures. Les branches qui sont présentées à l'élève sont celles d'un enseignement généraliste. L'objectif principal est l'ouverture et le développement de l'esprit. L'élève acquiert et assimile de nombreuses notions qu'il doit apprendre à ordonner, mémoriser, gérer et exprimer. De nombreux apprentissages sont théoriques et abstraits.

Sans exclure l'accès à l'enseignement supérieur, la section de **QUALIFICATION** prépare également à l'exercice d'une profession. De ce fait, la part réservée aux cours généraux est moins importante. L'ensemble des branches est enseigné d'une façon nettement plus concrète, les contenus de cours sont plus proches de la vie quotidienne. Les exigences de cette section se concentrent davantage sur la maîtrise de « l'outil » et des techniques propres à l'option.

La transition comme la qualification permettent d'obtenir, à la fin de la 6^{ème} année, le **CESS** (= Certificat d'enseignement secondaire supérieur).

B. SECTION DE TRANSITION

La section de transition est subdivisée en « Général de transition » et en « Technique de transition ». L'institut Maris Stella n'organise, au deuxième degré, que des options du « Général de transition ».

L'école présente trois options :

- a. L'option « **Langues Modernes** », au 2^{ème} degré, comprend, outre les cours de base (Néerlandais et Anglais), comptant chacun 4 heures, un supplément de deux heures d'approfondissement. Ces deux heures permettent aux élèves de s'exprimer plus individuellement sur les thèmes abordés en classe, d'approfondir des points grammaticaux (éventuellement sous forme de jeux), de tester et de revoir les acquis (par équipe, par exemple), d'écouter une chanson, de visionner une vidéo, de découvrir les cultures anglo-saxonnes et néerlandaises, et donc plus globalement, de perfectionner les compétences (compréhension à l'audition et à la lecture, expression écrite et orale).

- b. L'option « **Sciences Économiques** » a pour but de faire découvrir à l'élève l'environnement social, économique et juridique dans lequel il est plongé dès sa naissance. Pour ce faire, le cours se répartit comme suit :
- Partie sociale et économique (3 h / semaine) : toute personne éprouve des besoins (des envies) qu'il faut satisfaire afin de se sentir mieux. Le fait de satisfaire ces besoins nécessite une activité économique (création d'entreprises, de centres d'activités, d'écoles, de moyens de transport, d'agences de voyages...). Qui met ces moyens à notre disposition ? Sont-ils tous gratuits ? Pour pouvoir satisfaire les besoins, l'individu doit se procurer de l'argent. D'où vient l'argent des foyers ? Du travail, de la sécurité sociale, des placements financiers, des crédits... Attention, au surendettement, aux mauvais placements, au surplus de crédits...
 - Partie juridique (1 h / semaine) : Le fait de vivre en société implique le respect de règles et de lois. D'où viennent ces lois auxquelles nous devons tous nous soumettre ? Que se passe-t-il en cas de non-respect des lois ? Dès sa naissance et tout au long de son existence, l'être humain a des droits et des obligations. Quelles sont-elles ? Que doit-on respecter en matière de code civil ? D'où vient notre nom, notre prénom, notre nationalité ... ?
- c. L'option « **Sciences** » : 5 périodes de sciences par semaine. Les notions de biologie, chimie, physique, sont présentées le plus souvent possible dans un contexte relatif à la vie quotidienne, et cela en vue de leur donner du sens. L'accent est mis sur la démarche scientifique expérimentale, celle-ci étant forcément moins développée dans le cours de 3 périodes. Le cours de 5 périodes intègre théorie et travaux pratiques de laboratoire, réalisés par les élèves eux-mêmes.

GRILLE HORAIRE

	LANGUES MODERNES	SCIENCES	SCIENCES ECONOMIQUES
FORMATION COMMUNE			
Religion catholique	2h	2h	2h
Education Physique	2h	2h	2h
Français	5h	5h	5h
Mathématique	5h	5h	5h
Histoire	2h	2h	2h
Géographie	2h	2h	2h
Langue moderne I : Néerlandais	4h	4h	4h
Sciences	3h	-	3h
FORMATION OPTIONNELLE			
Langue moderne II : Anglais	4h	4h	4h
Sciences	-	5h	-
Sciences économiques	-	-	4h
ACTIVITÉS AU CHOIX (de l'école) – organisées si l'école en a les moyens			
A.C. Néerlandais	1h	-	-
A.C. Anglais	1h	-	-
Informatique	-	1h	-

C. SECTION DE QUALIFICATION TECHNIQUE

C.1. OPTION « TECHNIQUES SOCIALES ET D'ANIMATION »

OBJECTIFS

L'option vise à sensibiliser l'élève au rôle de la famille dans le développement physique, intellectuel et affectif de l'enfant, ainsi que dans l'éveil de ses relations sociales. La communication et l'expression y occupent une place primordiale.

L'élève sera, dès lors, entraîné à :

- améliorer la qualité des messages (clarté, précision, concision) qu'il émet;
- acquérir de la confiance en soi et stimuler son imagination ;
- se situer dans le tissu des relations sociales, la structure familiale, les structures publiques;
- se responsabiliser en tant que consommateur individuel et collectif;
- développer un équilibre de vie par la prise en charge de son capital santé;
- acquérir et appliquer des habitudes d'alimentation rationnelle, équilibrée et variée;
- approcher les différentes facettes du monde social et des activités culturelles.

GRILLE HORAIRE

	3 ^{ème}	4 ^{ème}
FORMATION COMMUNE		
Religion catholique	2h	2h
Éducation physique	2h	2h
Français	4h	4h
Mathématique	2h	2h
Sciences humaines	2h	2h
Langue moderne : Néerlandais	2h	2h
OPTION DE BASE GROUPEE		
<i>Axe relationnel</i>		
Expression et communication: Ed. esthétique	2h	2h
Expression et communication: Expression corporelle	2h	-
Initiation à la vie professionnelle et sociale	2h	3h
Français: Communication	2h	2h
<i>Axe scientifico-technique</i>		
Education à la santé	2h	3h
Sciences appliquées	2h	2h
<i>Axe pratique</i>		
Enquêtes, visites et séminaires	2h	2h
Traitement de texte	2h	2h

C.2. OPTION « GESTION »

OBJECTIFS:

L'option Gestion a pour but de préparer de manière polyvalente le jeune du 2ème degré à l'apprentissage des tâches indispensables à la bonne marche de l'entreprise, particulièrement dans le domaine de la gestion comptable.

Dès lors, l'élève apprendra à :

- rédiger, utiliser, classer des documents commerciaux ;
- écrire, dactylographier, expédier le courrier ;
- utiliser l'outil informatique (fichiers, ...) ;
- enregistrer et exécuter les opérations comptables (achats, ventes, ...) et financières ;
- comprendre et utiliser le néerlandais et l'anglais commercial (conversation téléphonique, documents,...).

GRILLE HORAIRE

	3 ^{ème}	4 ^{ème}
FORMATION COMMUNE		
Religion catholique	2h	2h
Éducation physique	2h	2h
Français	4h	4h
Sciences humaines	2h	2h
Mathématique	4h	4h
Sciences et Technologies	2h	2h
OPTION DE BASE GROUPEE		
Economie de l'entreprise	4h	4h
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	2h	2h
Bureautique	4h	4h
Langue moderne I : Néerlandais	3h	3h
Langue moderne II : Anglais	3h	3h

IV. LE TROISIÈME DEGRÉ

A. OBJECTIFS

Au 3^{ème} degré, l'élève est amené à approfondir son orientation sans toutefois entrer dans une spécialisation prématurée. La formation à l'esprit de synthèse est donc le premier objectif. C'est une préparation immédiate à l'avenir, aux études supérieures et à la vie professionnelle.

L'élément nouveau par rapport aux deux degrés précédents est l'interdiction formelle de changer d'option entre la 5^{ème} et la 6^{ème}, la grille de cours de celle-ci devant être rigoureusement la même d'une année à l'autre ou appartenir à la même option groupée.

Au moment de s'inscrire en 5^{ème} année, il est cependant permis de revoir son orientation du 2^{ème} degré. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les barrières qui restent à surmonter en cas de changement important. Parfois, une formation accélérée au premier trimestre pourra permettre à l'élève de rattraper son retard. Il s'agit donc de s'informer soigneusement au préalable.

En fin de 6^{ème}, les élèves ayant terminé l'année avec fruit, se verront octroyer le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur); l'accès aux études supérieures est automatique.

En outre, les élèves de l'option « Technicien(ne) en comptabilité » devront présenter devant un jury une épreuve leur permettant d'obtenir un Certificat de Qualification (CQ6). Ils pourront également obtenir le Certificat de connaissances de gestion de base leur permettant de s'installer à leur compte.

Au cours de la dernière année, les élèves recevront un maximum de renseignements à propos de toutes les possibilités qui s'offrent après les Etudes Secondaires.

B. SECTION DE TRANSITION

Toutes les sections de transition ont la même formation commune : les cours de religion, éducation physique, français, mathématique, histoire et géographie sont exactement les mêmes, avec les mêmes exigences, quelle que soit l'orientation choisie par ailleurs.

B.1. OPTION « LANGUES MODERNES » (Enseignement Général de transition)

Un besoin croissant d'apprendre les langues étrangères s'est développé dans la société contemporaine. Les échanges commerciaux et d'idées (domaine de la recherche), le tourisme ainsi que les exigences accrues lors de la sollicitation d'un emploi, sont des facteurs qui accentuent la nécessité de maîtriser les langues étrangères. La langue est également un outil de communication qui permet de s'ouvrir à une autre culture, de découvrir les habitudes et la mentalité de ceux qui la parlent.

L'option envisage l'apprentissage de trois langues modernes : le néerlandais, l'anglais et l'**ALLEMAND**. Les cours, inscrits dans une perspective communicative, sont axés sur quatre aptitudes fondamentales : lire et écouter (activités réceptives), parler et écrire (activités productives).

Afin d'exercer ces quatre aptitudes, des supports authentiques et variés sont utilisés, parmi lesquels des articles de magazines et de journaux, des lettres, des publicités, des récits, des bandes dessinées, des émissions audio-visuelles, des chansons, des dialogues, des visites culturelles...

Pour atteindre ces objectifs, nous attendons de nos élèves un apprentissage rigoureux de la grammaire et du vocabulaire, qu'ils approfondissent la connaissance du français et qu'ils acquièrent une bonne culture générale et une méthode de travail solide.

La formation approfondie de l'option « Langues Modernes » offre de nombreux débouchés, tant au niveau des études supérieures que sur le plan professionnel. En effet, par l'étude d'un nouveau code linguistique, l'élève apprend à développer ses capacités d'observer, de mémoriser, d'analyser, de synthétiser et de réutiliser l'acquis.

Telles sont les principales valeurs qui animent et dynamisent l'option « Langues Modernes » et donnent ainsi à nos élèves une ouverture totale sur le monde extérieur.

B.2. OPTION « SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES » (Enseignement Technique de transition)

L'objectif de cette option est de procurer à l'étudiant une formation solide basée sur :

- un enseignement concret et actualisé en matière économique, juridique et comptable ;
- l'étude des techniques administratives ;
- la connaissance du néerlandais et de l'anglais.

Cette formation, essentiellement polyvalente, permettra aux étudiants :

- de poursuivre des études supérieures ;
- de collaborer de façon efficiente dans tous les secteurs de l'entreprise.

B.3. OPTION « SCIENCES APPLIQUÉES » (Enseignement Technique de transition)

L'option groupée de transition « Sciences appliquées » s'inscrit pleinement dans le cadre d'une formation générale de base dans laquelle l'apprentissage équilibré des sciences occupe une place prépondérante. Cette option technique, qui utilise à bien des égards une méthodologie qui lui est spécifique, mène les élèves à poursuivre des études supérieures.

Cette option groupée, de transition, présente une dimension technique bien réelle.

La méthodologie adoptée dans cette option considère l'élève dans sa globalité en tenant compte de sa dimension intellectuelle (à la fois théorique et pratique) mais aussi affective. Elle vise à amener les élèves progressivement à un certain niveau d'abstraction en utilisant largement la méthode inductive, puis des raisonnements déductifs de plus en plus élaborés. Plus encore que dans l'enseignement général de transition, il est essentiel de partir du concret, de situations de la vie courante qui piquent la curiosité des élèves et éveillent en

eux le désir d'utiliser des théories scientifiques. C'est donc une méthodologie qui exploite l'aspect concret des phénomènes en vue d'amener les élèves à une meilleure compréhension des théories qu'ils modélisent et des technologies qui y sont liées.

Dans ce contexte, les travaux pratiques constituent un axe essentiel de la formation. Ils sont en effet un lieu privilégié où les élèves peuvent :

- observer, manipuler, apprendre à interpréter et à valider des résultats, s'approprier des savoirs qui, sinon, risqueraient de rester purement théoriques ;
- vivre des démarches scientifiques, acquérir des savoir-faire pratiques et développer des savoir-être d'honnêteté et de convivialité lors des travaux de groupe ;
- établir avec le professeur une relation privilégiée qui s'avère souvent déterminante pour la réussite scolaire.

Les cours de BIOLOGIE APPLIQUEE s'orientent prioritairement sur l'étude de l'organisation de la Vie, tant intérieure qu'au travers de la transmission de ses caractéristiques aux générations suivantes, son adaptation et ses relations dans l'ensemble du Monde Vivant.

Dans les cours de CHIMIE APPLIQUEE au 3^{ème} degré, on envisage expérimentalement et théoriquement les techniques de séparation, la thermochimie, l'acidité et la basicité, les vitesses de réactions, l'oxydo-réduction, la solubilité et la chimie organique.

Les cours de PHYSIQUE APPLIQUEE se consacrent principalement à l'étude de 4 thèmes majeurs:

- les Mouvements : linéaires, curvilignes et orbitaux ;
- l'Électricité, en développant les bases par l'étude de l'électromagnétisme, des courants alternatifs et une approche de l'électronique ;
- les Ondes, qui attirent de plus en plus notre attention ;
- la Physique Nucléaire.

Les PROJETS TECHNOLOGIQUES apportent la touche Technique des études de Sciences Appliquées.

Un projet technologique correspond à la conception puis à la fabrication ou la réalisation d'une production qui réponde à une question ou à un cahier des charges. Une phase de communication écrite et/ou orale doit clôturer le travail.

Un projet technologique implique que les élèves travaillent en autonomie dans une ou plusieurs phases du projet. Il est en lien avec les cours de sciences de l'option groupée et l'utilisation de ressources scientifiques et technologiques fait l'objet d'une évaluation. Il comporte toujours une phase de réalisation concrète. Elle se fera suivant un calendrier établi avec les élèves et noté dans le cahier des charges.

Aux heures de LABORATOIRE, on choisit des sujets directement liés aux cours de physique, de chimie et de biologie. Les élèves y réalisent individuellement ou en équipes des expériences qui complètent le programme théorique des trois disciplines. Le « LABO », comme disent les élèves, présente l'occasion de faire preuve d'ingéniosité, d'habileté manuelle, d'esprit critique et d'imagination. Tout travail de laboratoire est accompagné d'un rapport rédigé par chaque élève. A ce travail individuel s'ajoutent, des synthèses des réalisations de l'ensemble du groupe, synthèses élaborées par les élèves avec le professeur.

GRILLE HORAIRE DU TROISIEME DEGRE DE TRANSITION

	Langues modernes		Sciences appliquées	Sciences Économiques appliquées	
	5 ^{ème}	6 ^{ème}		5 ^{ème}	6 ^{ème}
FORMATION COMMUNE					
Religion catholique	2h		2h		2h
Éducation physique	2h		2h		2h
Français	4h		4h		4h
Formation historique	2h		2h		2h
Formation géographique et sociale	2h		2h		2h
FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE					
Langue moderne I : Néerlandais 4 H	4h		4h		4h
Langue moderne II : Anglais 4 H	4H		4h		4h
FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE					
Mathématique 4 H	4h	-	4h		4h
Mathématique 2 H	-	2h	-		-
Sciences 3 H / Éducation scientifique 2 H	3h		-		2h
Langue moderne III : Allemand 4 H	4h		-		-
OPTIONS DE BASE GROUPEES					
Biologie appliquée 4 H	-		4h	-	-
Chimie appliquée 3 H	-		3h	-	-
Physique appliquée 3 H	-		3h	-	-
Economie de l'entreprise et informatique 2 H 4 H	-		-	2h	4h
Comptabilité et informatique de gestion 2 H	-		-	2h	-
Droit 2 H	-		-	2h	-
Économie générale 2 H 4 H	-		-	2h	4h
ACTIVITES AU CHOIX DE L'ÉCOLE - organisées si l'école en a les moyens					
A.C. Français	1h		-	-	-
A.C. Langues modernes (Néerl – Angl – All)	3h		-	-	-

C. SECTION DE QUALIFICATION TECHNIQUE

C.1. OPTION « TECHNIQUES SOCIALES »

L'objectif de cette section est d'ouvrir l'étudiant au monde qui l'entoure, à la société dans laquelle il vit au 21^{ème} siècle.

Les cours théoriques (généraux et de l'option) et les activités concrètes permettront à l'étudiant de comprendre le fonctionnement administratif, les bases juridiques, les enjeux sociaux, les aspects psychologiques des hommes et des institutions.

Cette formation polyvalente permettra aux étudiants:

- de poursuivre des études supérieures ou des formations dans les domaines socioculturel, pédagogique, psychologique, social, administratif ;
- de s'insérer dans la vie professionnelle.

Les cours de l'option se répartissent chaque année comme suit:

	5 ^{ème} et 6 ^{ème}
FORMATION COMMUNE	
Religion catholique	2h
Éducation physique	2h
Sciences humaines	2h
Français	4h
Sciences et Technologies	2h
OPTION DE BASE GROUPEE	
Formation sociale	4h
Psychologie appliquée	3h
Education à la santé	2h
Enquêtes, visites et séminaires	2h
Techniques informatiques appliquées : secrétariat social	3h
Langue Moderne I : Néerlandais	2h
Langue Moderne II : Anglais	2h
ACTIVITE AU CHOIX (de l'école)	
Mathématique	2h

C.2. OPTION « TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE »

« Le (La) technicien(ne) en comptabilité exécute, en tout ou en partie, les opérations comptables courantes liées aux activités d'un service comptable dans une entreprise. Cela s'accompagne nécessairement d'une bonne maîtrise de l'outil informatique. De même, les compétences transversales telles que l'ordre, la précision, la rigueur, le souci d'une formation permanente ou le respect des règles déontologiques sont des aptitudes à développer prioritairement dans le cadre de cette formation. » Le Profil de formation décrit les compétences à exercer, il peut être consulté sur le site www.enseignement.be.

L'option vise les objectifs suivants :

- former des personnes qualifiées capables maîtriser les techniques comptables ;
- permettre à l'élève d'acquérir par la pratique une formation générale sérieuse ;
- assurer la maîtrise des outils informatiques : traitement de texte – tableur – base de données – logiciel de comptabilité... ;
- développer une connaissance des notions de droit, d'économie et de gestion de l'entreprise ;
- préparer à l'intégration dans un milieu professionnel ;
- accéder à des études supérieures, en particulier dans des orientations à caractère économique.

Pour atteindre ces objectifs, une formation adéquate est nécessaire d'où le contenu de l'option.

	5 ^{ème}	6 ^{ème}
FORMATION COMMUNE		
Religion catholique	2h	2h
Éducation physique	2h	2h
Sciences humaines	2h	2h
Français	4h	4h
Sciences et technologies	2h	2h
FORMATION OPTIONELLE		
Mathématique	4h	4h
OPTION DE BASE GROUPEE		
Techniques comptables et outils de gestion	8h	-
Informatique de gestion	6h	-
Questions économiques, juridiques et sociales	-	3h
Exercices pratiques de comptabilité et de gestion	-	7h
Activités d'insertion professionnelle	-	4h
Langue moderne I : Néerlandais	2h	-
Langue moderne II : Anglais	2h	-

V. INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

1. Le parascolaire

Nous nous efforçons de présenter aux élèves un large éventail d'activités et d'animations diverses. Certaines s'intègrent directement dans le programme des cours et sont dans ce cas obligatoires.

- **ANIMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE:**
 - visites guidées diverses (musées, expositions, maisons et monuments historiques, etc.) ;
 - activités culturelles et linguistiques.

- **ANIMATION PASTORALE:**
 - journées de réflexion et de formation spirituelle et sociale ;
 - séances de sensibilisation et d'information au sujet du Tiers-Monde et du Quart-Monde.

- **ANIMATION SPORTIVE:**
 - journée sportive obligatoire pour tous les élèves.

2. Rapports: famille – école

Une association de parents regroupe toutes les familles de l'école. Son fonctionnement est assuré par un Comité qui se réunit tous les mois et organise plusieurs fois par an des réunions d'information et/ou des activités festives.

L'école organise régulièrement des rencontres Parents-Professeurs.

Nous invitons les parents:

- à examiner régulièrement les informations transmises par le biais de leur enfant ;
- à participer à la vie de l'école :
 - en assistant aux réunions organisées à l'école ;
 - en portant un intérêt constant à son travail scolaire et en lui procurant l'encadrement nécessaire ;
- à prendre contact avec les professeurs, la direction en cas de problème.

3. Inscriptions dans les classes de 2^{ème} à 6^{ème} (en fonction des places disponibles)

- a. Elles se font conformément à la législation en la matière, soit par ordre chronologique des demandes. Les parents obtiennent, à partir du 15 janvier, un numéro, leur assurant de ne pas être « dépassés » par des parents ayant formulé la même demande qu'eux, mais après eux.

-
- b. Elles sont confirmées, pour la rentrée de l'année scolaire 2015-2016, entre 16h00 à 19h00, le **vendredi 26 juin** (ouverture des portes à 15h00). Les places disponibles sont alors annoncées et les parents sont appelés les uns après les autres, en fonction de leur numéro et des places qui sont encore disponibles.

Nous évitons, autant que possible, qu'un élève désirant s'inscrire dans une option précise, voyant qu'il n'y reste plus de place, choisisse une autre option, par dépit. Il s'agit toujours d'un mauvais choix.

Choisir une option, c'est comme choisir un vêtement : il faut qu'il aille bien, que l'on se sente bien dedans et que le vêtement corresponde à sa personnalité et à ses goûts.